

Diversité n° 159

Roms, Tsiganes et Gens du voyage

# Impressions nomades



■ Alain QUÉVAL

En d'autres termes, Jugurtha croit très profondément à l'unité de la condition humaine, et que les hommes sont égaux en dignité ou en indignité, selon qu'on les compare entre eux ou qu'on les compare à ce qui est au-dessus d'eux par nature<sup>1</sup>.

Jean Amrouche

■ 1 Jean Amrouche, « L'éternel Jugurtha (Propositions sur le génie africain) », rédigé en 1943, publié dans la revue *L'Arche* en février 1946 et repris en 1997 par les éditions Omnibus dans un recueil de textes choisis et présentés par Guy Degas, avec des illustrations de Charles Brouty, sous le titre *Algérie, un rêve de fraternité*, p. 379. Celui d'Amrouche commence ainsi : « Je suppose, pour plus de commodité, qu'il existe un génie africain ; un faisceau de caractères premiers, de forces, d'instincts, de tendances, d'aspirations, qui se composent pour produire un tempérament spécifique. On pourrait écrire la même chose des peuples qu'on nomme "tsiganes" ou, dans la langue administrative, "Gens du voyage". »

■ 2 De l'art de plusieurs corps n'en faire qu'un seul.

■ 3 *Ville, école, intégration, Diversité*, (publication du Scéren, Service culture éditions ressources pour l'Éducation nationale – CNDP) n° 159, décembre 2009 : Roms, Tsiganes, Gens du voyage

## DE L'« ADUNATION »<sup>2</sup>

Impressions ? Celles que j'ai promis de confier après que j'ai participé à l'élaboration d'un numéro de la revue *Diversité*<sup>3</sup> que dirige Marie Raynal qui, dans un deuxième temps m'appelle pour une journée « colloquissante » (prononcer « cuisante ») sur le sujet. Thème de la rencontre : « Roms, Tsiganes et Gens du voyage » ? – celui dont elle a donné le titre au numéro de sa revue, après, concédera-t-elle, bien des efforts de tentative de conciliation entre les différentes rubriques qu'elle souhaite avoir su regrouper. Le lieu de cette rencontre ? La *Cité nationale de l'histoire de l'immigration*, à Paris, métro Porte-Dorée. Un mot me crève le regard porté sur l'adresse : « nationale » de voir se confronter les deux termes d'une inadéquation : la *nation* face aux questions que lui pose un phénomène qui n'existe qu'à cause d'elle-même, l'*immigration*. Je me suis moi-même toujours considéré comme un simple citoyen de la Terre, cette minuscule planète où les mouvements que peuvent engendrer les populations

qui s'y déplacent pourraient n'être que très paisiblement migratoires si ne s'y opposait pas l'obstacle d'émiettements politiques auxquels des empereurs en leur temps, d'Alexandre à Napoléon, rêvèrent de mettre fin... Ne suis-je pas moi-même au service d'un rouage administratif national étatique bien français, la préfecture, dont l'impérial fondateur de nos institutions fit sa pierre angulaire, sans véritable égard pour les instances représentatives « territoriales ». Elles prirent leur revanche sur les anciennes prérogatives de l'État-Nation lorsqu'avec l'élection de François Mitterrand à la présidence ont été votées les lois dites de *décentralisation* de celui-ci. Trois décennies après cette mutation docile, notre V<sup>e</sup> République aura pu célébrer sa longévité d'un demi-siècle d'assez paisible existence. Mais ce sont les majorités les plus dominantes qui, sans se montrer ostensiblement dominatrices, exercent le plus souvent un empire absolu, dont la condescendance à l'octroi de faveurs pour les minorités nécessite un aménagement législatif préalable. Pourtant, faut-il s'inquiéter, de quelles minorités il serait question ? Telle est celle qui reste posée. Le phénomène d'« adunation » politique si nécessaire pour ne faire qu'un grand peuple régi par les mêmes lois et dans les mêmes formes d'administration, dans la grâce duquel l'abbé Sieyès estimait indispensable de *soumettre la superficie de la France à une nouvelle division*<sup>4</sup>, c'est celui dont l'équité donne la définition : « qualité qui consiste à attribuer à chacun ce à quoi il a droit naturellement (parfois opposée à la justice, qui se réfère à une législation) »<sup>5</sup>. Si l'adunation n'a pas réussi à prendre place dans nos us et coutumes langagières pour servir la cause équitable, c'est qu'il y aura manqué un tantinet d'*équanimité*, de ce que dans les habitudes de celles d'aujourd'hui on appelle un regard *autocritique*.

■ 4 « Observations concernant la nouvelle organisation de la France », in *Écrits politiques*, Paris, Montreux, Éditions des Archives Contemporaines, 1985, p. 247.

■ 5 *Lexis Larousse* (dictionnaire de la langue française).

Je n'ai que quelques pas à faire pour me rendre de la gare de Lille-Flandres à celle de Lille-Europe, toute proche ; d'un guichet de gare à un autre il faut que je coure faire valider mon titre de transport ? – Ah ! Si seulement j'avais, ès qualités de *fonctionnaire en vadrouille*, un « carnet de circulation » ! Je fais la queue, paradoxalement moins longue qu'aux entrées des salles de spectacles en ce jour de grève des personnels ferroviaires. C'est l'instant où j'arrive devant l'*hygiaphone*, mot d'inspiration médicinale non encore répertorié, à ma connaissance, dans les cartons officiels de l'Académie française, que l'employé du guichet quitte son poste pour y laisser sa place à une collègue, jeune personne qui s'y installe en manifestant les symptômes d'une arrivée préalable au pas de course. De la main gauche elle rejette la mèche qui encombre son champ de vision, et de la droite s'empare de mon « brouillon » de titre : la version papier de la réservation par courriel : « Je vais vous le faire, mais vous auriez dû vous le procurer sur une borne ! ». J'arbore un sourire d'excuse : je n'ai pas l'habitude de prendre le train. Je laisse ensuite mon sourire se dissiper dans la compassion. Cette jeune personne, d'une part ne semble pas s'apercevoir que je suis seul devant elle, sans personne derrière qui me presse de hâter ma démarche, d'autre part, plus systématiquement, que les bornes de distribution automatique de billets, comme les caisses des supermarchés, où l'utilisateur règle le montant de sa dépense en l'absence de caissière ou de caissier, feront bientôt qu'elle se trouvera peut-être sans occupation dite « professionnelle ». Chacun, dit-on, voit midi à sa porte. Encore faut-il savoir de temps à autre consulter sa montre, dans une gare plus que partout ailleurs. J'embarque dans le convoi de 8h02, direction Paris gare du Nord, métro Porte-Dorée, Cité nationale de l'histoire de l'immigration.

## « NOUS, ON EST LES GENS DU VOYAGE ! »

C'est d'*histoire du temps présent* que nous aurons à nous y entretenir, car les historiens d'aujourd'hui n'ont plus les pudeurs de leurs prédécesseurs et prendront peut-être bientôt pour motif d'exploration les ultimes pérégrinations de ceux dont la noblesse revendiquée n'est plus que celle d'être encore des *Gens du voyage*, sans plus de mélancolie pour leurs origines tsiganes, gitanes ou manouches. Quand j'arrive devant ce colossal bâtiment du musée des Colonies, construit par les architectes Léon Jaussely et Albert Laparade, je ne peux m'em-

pêcher de songer aux coïncidences dans lesquelles le monde ouvragé de la matière transformée par l'humaine intervention plonge ses habitants dans l'empilement démographique de leurs générations. Cet Albert d'architecte fut en effet celui de l'immeuble de l'Écho du Nord, à Lille, ville natale du général de Gaulle, devenu La Voix du Nord à la Libération, dont il avait conçu l'élévation au lendemain de la Première Guerre mondiale, mais surtout l'un des grands artistes dont le maréchal Lyautey avait su s'entourer. La philosophie du célèbre officier, pour qui la mission impériale française était encore un idéal, était résumée dans un mot d'ordre dont le monde politique devrait s'attacher à mieux s'inspirer : « Les vieilles formules ont fait leur temps ; il ne s'agit plus d'ajuster ses besicles, de tirer des codes des rayonnages, de compulsurer méticuleusement les précédents, de s'empêtrer dans des réglementations minutieuses. Ce qu'il faut aujourd'hui, c'est voir le but, et seulement le but, et constamment y adapter les moyens pour l'atteindre dans le plus bref délai. » Hubert Lyautey avait été le conseiller et l'ami de Paul Reynaud, ministre des Colonies, dont la présence à la tête du gouvernement en France à l'heure de son invasion par les nazis allait décider de son avenir quand il fit appel au général de Gaulle. Quelle meilleure illustration, en effet, de la faculté politique et administrative d'adaptation que celle du refus d'un régime tel que celui de l'Allemagne nazie en fournissait le sinistre exemple, et pour lequel l'extermination des populations juives ou tsiganes servait de prétexte à sa propagation ? Paul Reynaud avait su faire appel à celui de nos soldats qui aurait eu le courage de lancer le sien, au nom de la nation, un certain 18 juin. Notre actuelle Cité nationale de l'histoire de l'immigration aura donc investi le site de l'ancien *musée des Colonies* qui, lorsque de Gaulle revint en charge des affaires de l'État français et à l'heure de cette période de notre histoire qui fut celle de la « décolonisation »,

■ 6 Diversité 159, *ibid.* p. 24.

avait déjà fait place en 1960 au *musée des Arts africains et océaniens*. On ne parlait pas encore officiellement d'arts primitifs ni premiers. Ah ! Sémantique !

Marie Raynal nous présente son premier invité comme étant un personnage à l'envergure mentale impressionnante tant en émanera, dans le ton qui va fuser du micro, une passion qu'on ne retrouve guère dans celui des prises de parole habituelles de fonctionnaires européens. Et d'écouter Alexandros nous rappeler les méfaits de l'opinion que drainent les « stéréotypes », les « clichés ». C'est quoi, un cliché ? Une vision partagée par la majorité des gens dans leur perception des réalités, mais pour qui leur champ de vision reste flou, embrumé, ou bien, rebattu par l'habitude, le devient, perd de sa netteté, de la précision dont il serait utile de connaître le détail pour en saisir la réalité. La réalité. Vous savez ? Cette vieille dame qui a la peau si dure. Vers l'âge que j'atteins (je vous avoue ma soixantaine et des toutes premières qui suivent...) on commence à mieux savoir la regarder en face. Nos vieilles dames d'aujourd'hui n'ont plus celle (je parle de leur peau) de leurs grands-mères : la dermatologie sait y remédier, et, tout simplement, nos meilleures conditions d'existence : tout à l'heure Alexandra Nacu, toute jeune femme de nos universités, avec qui je partagerai un atelier cet après-midi, y viendra nous dire pourquoi celles des Roms qu'elle a rencontrés en région parisienne, issus des pays d'Europe de l'Est où, précisera-t-elle, la plupart habitaient dans des domiciles fixes, sont chez nous si déplorables que leur état de santé en est devenu plus précaire, et de loin, que celui des populations restées dans leurs régions d'origine, où la situation économique et sociale n'est pourtant pas aussi presque parfaite qu'elle peut l'être en France. L'humble témoignage de Patrick Williams, recueilli par Marie Raynal, dans l'entretien qu'elle met en exergue de ce 159<sup>e</sup> numéro de sa revue, montre les chemins que j'emprunte ici : « À Livry-Gargan, là où je vais acheter ma baguette tous les matins, c'est un vrai laboratoire : au coin de la rue il y a des Roms roumains qui mendient, et à qui il arrive de croiser un autre Rom qui leur dit ? Car ils ne se reconnaissent pas entre eux ? : "Tu n'as pas honte !" » Alain Montclair pose une bonne question : « Ce voyage de mille ans depuis les grands fleuves de l'Inde est-il encore, pour les Roms d'aujourd'hui, porteur de sens ? »<sup>6</sup> Ce qui rend d'autant plus pertinentes les objections de Tsolakis : oui, mais quand finira-t-on par faire disparaître les clichés ? Autrement dit, d'un point de vue comme d'un autre, qu'il soit celui du regard

de l'historien ou de l'anthropologue des phénomènes dont nous sommes les contemporains, de quoi (qui?) parlons-nous?

Du coup, cet après-midi, quand Marie m'invite, au côté d'Alexandra, à prendre la parole, je me mets en peine de seulement restituer deux anecdotes de mon expérience professionnelle. La première date déjà de la fin du siècle dernier. 1999. Depuis le printemps je suis à pied d'œuvre dans ma nouvelle mission : l'accueil des Gens du voyage, pour reprendre le terme administrativement correct qui sera précisé à l'article de la loi Besson 2, que je serai censé « mettre en œuvre » dans le département du Nord. Mon préfet a expédié une lettre à tous les maires des villes de plus de cinq mille habitants, seuil démographique où le législateur a fixé, depuis 1990, quand fut voté à la sauvette l'article 128e et ultime de la première loi Besson<sup>7</sup>, la « compétence » des municipalités auxquelles l'obligation a été faite d'en porter le coltin. Nous sommes alors en septembre, au lendemain de cette grande manifestation populaire qu'est la braderie de Lille, en marge de laquelle on observe traditionnellement un plus ou moins grand rassemblement de Manouches qui, pour en être constitutif n'est pas, loin s'en faut, la principale composante. C'est toujours, cependant, quelques centaines de leurs caravanes qu'il faut savoir héberger dans le ressort métropolitain nordiste. Ayant su ma récente affectation, leurs pasteurs – car il s'agit de familles apparentées au mouvement pentecôtiste – font ma connaissance et acceptent que je les rencontre dans leur église, à Lomme, où ils sont plusieurs dizaines, de tous les coins de

■ 7 Cette première loi, faite sous l'égide de Louis Besson, avait eu l'habitat pour objet. Ce fut seulement en dernière instance que les députés furent appelés à se prononcer sur la nécessité de la compléter par un article spécifique dans lequel on imposa aux communes de plus de 5 000 habitants le devoir d'accueillir les Gens du voyage. Demeuré lettre morte, ou quasiment, dix ans après le législateur, de nouveau sous la férule de Louis Besson, fit promulguer la loi du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des Gens du voyage. Dans chaque département le préfet fut chargé de faire élaborer un schéma départemental portant définition des obligations faites aux collectivités locales.

la France, à me recevoir. Je les assure de pouvoir compter sur un maximum de loyauté de ma part, sur mes convictions les mieux ancrées dans les terres et sur la route des droits de l'homme... et de sa femme, ainsi que sur les grands principes déontologiques dans lesquels j'ai toujours tâché d'inscrire mon action de fonctionnaire des services de l'État. Tous se présentent successivement en me donnant des gages de réciprocité pour nos relations futures. Vers la fin de nos échanges, qui ont duré tout un après-midi, je leur fais part de ma réticence toute personnelle devant le vocable « Gens du voyage », qui à mon sens participe de la logomachie intellectuelle des faiseurs de lois qui se réfèrent mieux à leurs discours qu'aux plus sereines réalités; le nomadisme est dans l'histoire de l'humanité un genre de vie dont tous les continents ont connu les expériences les plus dignes d'intérêt... et de respect. C'est aussitôt une levée de boucliers sans pareille: « Ah! Non! Monsieur! Pas des nomades! On n'est pas des nomades. Parce que, vous comprenez, c'est qu'on nous a trop méprisés avec ce mot-là! *Nous, on est les Gens du voyage!* » Si le prince Charles avait été mon cousin, sans doute n'aurais-je pas hésité à lui envoyer un peu vassalique « *va savoir!* »

## LEUR PURGATOIRE EST LEUR CALVAIRE

L'autre anecdote que je tiens sous le toit de notre Cité nationale de l'histoire de l'immigration, c'est celle de ma première expédition sur le terrain. En ce dernier printemps du second millénaire, donc, je suis appelé par le maire d'une des principales communes satellites de notre capitale lilloise, qui accuse réception de la lettre préfectorale susmentionnée pour mieux se plaindre d'une implantation de caravanes dans un quartier de sa ville en l'absence de toute (entendez la sienne) autorisation. Je décide de me rendre sur place. Il s'agira de mon premier contact avec mes « Gens du voyage », des Gitans en l'occurrence, comme il en existe surtout dans le midi de notre France... mais aussi au sud de Lille, comme un peu partout où l'occasion de se déplacer peut leur sembler propice. En mairie de la municipalité mandante, je demande des précisions sur l'emplacement des visiteurs. On m'y fait mener par un équipage de policiers, dont je suis la voiture avec la mienne. Au bout de quelques kilomètres dans le tissu urbain, où le nomadisme comme la campagne n'ont plus guère, si j'ose dire, droit de cité, leur véhicule

s'arrête sans que je comprenne pourquoi. Son passager, un valeureux brigadier-chef qui ne semble guère apprécier son rôle de poisson pilote, en descend et se porte à hauteur de ma portière, que j'ouvre pour sortir à mon tour du mien et me hisser à la sienne: où sont-ils? Je demande. Il se retourne et brandit son index en direction du prochain croisement, à quelques dizaines de mètres à peine: « C'est là-bas! Sur votre gauche. Au terrain vague... Vous pouvez y aller: y' sont pas méchants! » Je me retiens de lui répondre que je n'entends pas de chien aboyer, et, d'ailleurs, ce guide un tantinet lucrétien<sup>8</sup> ne m'en laissera pas le temps, comme s'il lui importait de m'abandonner au plus vite au sort qui m'attend. Ainsi vais-je pour la première fois de ma vie à la rencontre de celles et ceux que je ne cesserai plus de revoir presque quotidiennement, soit sur leurs lieux de stationnements commis « en l'absence de toute autorisation », soit dans mon bureau de la préfecture où ils me rendent visite à leur tour pour s'inquiéter de l'état d'avancement où se trouve mon « schéma départe-

■ 8 Je me réfère à l'emploi du mot dans le sens que lui accorde Jacqueline Risset dans sa présentation de *La Divine Comédie illustrée par Botticelli*, « c'est-à-dire pour l'époque qui venait à peine de découvrir le *De rerum natura*, une figure inquiète et inquiétante, empreinte d'un doute radical. » In *De Botticelli à Dante, Naissance de Béatrice*, préface à Dante Alighieri, *La Divine Comédie* (illustrée par Sandro Botticelli), traduction de Jacqueline Risset, Diane de Selliers éditeur, 2008, p. 25.

« La réception du poème de Lucrèce dans la culture française... » et « La postérité poétique du *De rerum natura*... » feront bientôt l'objet de colloques du CNRS (Institut d'histoire de la pensée classique). Il n'y a pas que des gens qui voyagent... Leurs pensées les accompagnent, sur les routes et par-delà les siècles et millénaires.

■ 9 Au chant II de *L'Antépurgatoire* Dante a ces mots sublimes: « Les âmes, qui s'étaient aperçues, à me voir respirer, que je vivais encore, devinrent tout pâles d'étonnement. Et comme un messager qui porte l'olivier attire la foule curieuse de nouvelles sans que nul ait souci de la cohue, ainsi ces âmes fortunées s'attachèrent toutes à mon visage, comme oubliant d'aller se rendre belles. Je vis l'une d'elles se jeter en avant pour m'embrasser, avec tant de tendresse qu'elle me poussa à faire comme elle. Ô ombres vaines, sauf en leur apparence! » Jacqueline Risset, dans sa note à cet endroit de sa traduction, renvoie à la théorie du corps aérien exposée au chant XXV. (*Ibid.* p. 198 et 484)

■ 10 *Diversité*, *ibid.* page 5 (note 4); cf. aussi *supra* ma note 7.

mental ». Les endroits où je les retrouve sont toujours les mêmes: parkings des centres commerciaux où ils ont l'impression d'y côtoyer des paradis qui ne sont que ceux de leurs (nos) illusions, ou bien friches de zones industrielles délaissées, abandonnées comme y sont leurs espoirs d'un accueil meilleur que celui qu'à son déclin le jour accorde encore aux « ombres vaines »<sup>9</sup>.

Mais précisément, m'interrompt Marie Raynal, qu'en est-il de votre schéma départemental; en auriez-vous quelques indications... Je reviens sur l'une de celles qu'elle a données elle-même dans son éditorial: la première loi Besson avait eu pour objet l'habitat, sous l'angle du droit au logement<sup>10</sup>; si la seconde loi qui porta le nom de ce ministre fut plus spécialement consacrée à l'accueil des Gens du voyage, l'important était à nos yeux d'en vérifier les modalités utiles, toujours en vertu du seul principe dont je ne puis qu'accepter de subir le joug et qui est celui des réalités qu'il faut avoir le courage et l'intelligence d'affronter pour ce qu'elles sont, sans pour autant négliger le *but*, comme insistait notre maréchal Lyautey: ce qu'on voudrait qu'elles soient. Ainsi chaque arrondissement du Nord aura été le lieu d'une approche différenciée au vu de ses spécificités. Sur le littoral d'Opale dunkerquois le phénomène dit « des grands passages » absorbait à lui

seul la totalité des besoins, tandis qu'en d'autres secteurs, comme dans le ressort communautaire métropolitain lillois ou d'autres arrondissements, il n'est que plus épisodique et, en quelque sorte, nécessite d'être ajusté aux réponses attendues pour d'autres priorités qui relèvent de phénomènes qui, avec une acuité qui n'est pas partout la même, ont trait à la *sédentarisation*, doux euphémisme du jargon bureaucratique pour évoquer les écueils de la paupérisation de populations qu'on ne peut considérer en voie d'extinction aussi longtemps qu'elles n'en finissent pas de souffrir de ne pas mourir. Leur purgatoire est leur calvaire; elles y sont nées et s'y perpétuent, de génération en génération. Les promesses du législateur restent à leurs yeux des paradis bien réels dont elles peinent à subir l'attente qu'on leur en accorde les délices.

Car ils existent! La moitié des besoins chiffrés dans le schéma du Nord a reçu une réponse appropriée. Ce qui rend d'autant plus douloureuse l'impatience des familles qui ne peuvent

encore en bénéficiaire. Qu'y puis-je? Je tente d'expliquer à notre auditoire que je n'ai jamais été un vrai chargé de mission, appellation qui, dans la sphère administrative des affaires de l'État, sans s'en référer aux questions politiques dont l'actualité placarde ses impasses, n'est identifiable qu'auprès de personnels du corps préfectoral, auquel je n'appartiens pas, confiné que je reste dans l'emploi de comptable des carences observables. Le manque de places réalisées a en effet pour conséquence malheureuse que les communes qui ont eu l'honneur d'en mettre, les premières, à disposition des Gens du voyage, non seulement n'en recueillent pas le bénéfice, mais en subissent l'inconvénient, attirant sur leurs territoires les caravanes qui n'ont toujours pas la possibilité d'y être hébergées, et dont les habitants rechignent à se rendre sur ceux dont les édiles démagogues tirent gloire, auprès de leurs opinions publiques, d'avoir su résister à l'obligation que leur a infligée le législateur. Dès lors je n'ai, paradoxalement, qu'une arme à ma disposition: celle de la sanction des fausses notes qui se perdent dans la dispersion que je finis par constater des seules impressions qui m'en restent, celle? – et ce n'est qu'ici que j'en arrive, bien malgré moi – de soumettre à la signature du préfet des autorisations de concours de la force publique administratives qui émanent des seules communes dont la municipalité s'est mise en conformité avec la loi Besson.

■ 11 *Diversité*, *ibid.* p. 212 (note 1).

■ 12 Revoir le film de Thomas Vincent, *Karnaval*, qui, en 1999, révéla Sylvie Testud, mais fut surtout le plus admirable documentaire sur la manifestation dunkerquoise... et la question du racisme. Cette note pour rappel, mais aussi pour illustrer que pour figurer en « bas de page » elle s'octroie une importance que n'autoriserait pas le genre purement romanesque s'il fallait continuer de s'en tenir à l'apostrophe que lança Aragon à la tête de Claude Lévi-Strauss quand celui-ci fut élu à l'Académie française « Ah! Voici donc parmi nous Monsieur Note de bas de page... »).

■ 13 1789-1989, police urbaine et police municipale, deux siècles de police dans la ville. Tel avait été le titre que j'avais donné à une exposition que j'avais organisée dans les circonstances de la célébration du bicentenaire de la Révolution et dans le livret de laquelle j'avais mis ces quelques lignes sur le Conseil constitutionnel, instrument clé du fonctionnement de notre démocratie.

## « C' EST EN CE MOMENT MÊME... »

Après mon intervention, place au docteur Laurent El Ghozi, élu de la municipalité de Nanterre et membre du comité consultatif de la Halde, la Haute Autorité pour la lutte contre les discriminations et pour l'égalité dont la création fut imposée à la France en sa qualité de membre de la Communauté européenne<sup>11</sup>. J'ai pour ma part le souci, en cette fin de journée de grève des personnels des transports ferroviaires, de ne pas rater mon train, et m'éclipse avant la prise de parole du bon docteur, avec qui j'ai eu tout à l'heure pendant le repas quelques échanges. Laurent El Ghozi me fait part des conditions difficiles dans lesquelles la Halde, selon lui, doit répondre aux sollicitations qui lui sont adressées dans le contexte du débat amorcé sur l'identité nationale. Ses arguments sont frappés au coin du bon sens et n'ont trait, pour ce qui est des Gens du voyage, Roms et Tsiganes de par chez nous, qu'à la dureté des réalités dramatiques où on les trouve. Ils sont particulièrement frappants quand il faut évoquer les « mesures transitoires » pour l'application du droit européen en vigueur, cette « transition » étant le masque (c'est, à l'heure où j'écris ces impressions de notre journée du 3 février 2010 l'occasion de m'apercevoir qu'on est dans le mois du carnaval, et ce, dans le monde entier, quand celui de Dunkerque<sup>12</sup> s'essaie à concurrencer les événements vénitiens ou brésiliens) de sa carence. Ce que j'eus à cœur de dire à Laurent El Ghozi c'est qu'il serait bien que la Halde sache s'emparer elle-même de sa compétence, d'une latitude en laquelle son avis, ne fût-il qu'un avis et non un décret, serait à ce point respecté que nul n'oserait en contester ni la dignité ni,

évidemment, la force d'observance, sur le modèle qu'en a su donner notre Conseil constitutionnel le 16 juillet 1971 dans sa *décision* – terme qui a l'avantage d'énoncer les choses avec plus d'assurance qu'un simple avis sans tomber dans ce qu'ont pu commettre d'injustice décrets ou autres pratiques ordonnancées trop brutalement – *devenue célèbre pour avoir été celle de son autodétermination en ayant accordé une pleine valeur constitutive aux dispositions du préambule de la Constitution du 4 octobre 1958 affirmant l'attachement du peuple français aux principes établis par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789*<sup>13</sup>.

En quittant la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, je fais un rapide détour par la

salle qui avait servi de bureau à Lyautey, puis jette un regard admiratif sur la fresque extérieure du sculpteur Alfred Janniot avec déjà en mémoire le souci d'en conserver quelques éléments significatifs de l'œuvre elle-même, et, surtout, du sens qu'elle peut encore éclairer de notre Histoire. Pour son détail, ce sera peine perdue; elle est par trop foisonnante. Les empires dont les routes parcourent encore notre monde ont tous disparu, mais elles continuent d'être empruntées par les gens qui voyagent, qu'ils soient nomades ou touristes, ces envahisseurs de la vie quotidienne planétaire auxquels nous appartenons sans plus de

■ 14 Les belles lignes de Jacques Berque dont je tire argument sont à replacer dans sa préface au *Voyage à Tombouctou* de René Caillié, (© Librairie François Maspero, 1979, puis La Découverte, 1996, p. 23 du premier tome. Pas plus que T. E. Lawrence un siècle après lui, René Caillié n'est entré, ne pouvait entrer véritablement dans cette « maison de l'être » arabe et musulman qu'est le langage. Jacques Berque écrivait encore sur Caillié, aventurier qui se déguisa (se convertit?) en musulman pour pénétrer dans Tombouctou et qui, s'en étant tiré par miracle, finit ses jours en de médiocres Saintonges (je cite encore): Entendons-nous. Je ne fais pas procès à ce jeune homme, qui déjà baragouine, pour le moins, le ouolof, le mandingue et la hassaniya, de n'être pas un orientaliste. Fera-t-on celui, un jour à venir, à de modestes témoins de l'interminable errance des caravanes de nos « Gens du voyages » (en mon for intérieur je persiste à les appeler nomades, en espérant que ce soit pour les aider à la préservation de leur identité commune) de n'avoir su être de parfaits tsiganistes?

■ 15 C'est probablement dans l'acharnement de ceux qui tentent d'en apprendre à les écrire qu'on aperçoit le mieux toute la difficulté de rendre les langues compréhensibles pour tous.

■ 16 Philippe Sollers, *La Divine Comédie (Entretiens avec Benoît Chantre)*, Desclée de Brouwers, 2000, p. 148.

■ 17 Dante, *La Divine Comédie*, Paradis, chant XVII (58) : *come sa di sale / lo pane altrui*. C'est dans la bouche de sa Béatrice que l'auteur place ces mots dans lesquels il apprend que la faction politique qui gouverne Florence s'apprête à le chasser de la ville. Dante avait su le premier diagnostiquer comment les autorités pontificales de son temps (là où tous les jours on trafique le Christ, traduit Jacqueline Risset) manipulaient les instances temporelles éparpillées depuis la chute de l'Empire Romain. Pour DANTE la société humaine possédait en elle-même sa propre unité, son *humanitas*, non réductible à l'une ou l'autre de celles de l'Imperium ou de l'Ecclesia.

■ 18 Marcel Proust, *Le Temps retrouvé*, Pléiade, IV, p. 381. Passage que, dans un manuel scolaire d'extraits des bons auteurs à connaître, on pourrait inscrire sous le titre : Considérations sublunaires ...

vergogne que celle dont nous autorisent ces carnets de circulation d'un style nouveau que sont nos passeports. Dans quelles langues sont-ils rédigés? Question que nulle part on se pose, photo et dates, dûment portées en chiffres arabes, suffisant aux policiers des frontières pour vérifier leur validité en regard de celle des patronymes dont chacun reste affublé dans le tissu des généalogies, indémaillable et pourtant plus semblable à celui de la robe du cucendron que du bel habit de ses deux sœurs. Seules nos paroles nous séparent encore plus sûrement que les frontières des pays. Cette affaire de la langue des Tsiganes semblera occuper bon nombre de nos intervenants dans cette journée; et il est vrai à mon sens que si des Manouches n'ont pas les mêmes idiomes que d'autres,

Gitans ou Roms, ne les ayant pas parfois entre eux d'une région à une autre, il reste sans doute, sans dissenter sur ce que l'officiel romani européen pourrait avoir de trop virtuel ou, au contraire, de proprement démiurgique, à l'instar d'un esperanto qui eût trouvé son peuple avec bible post babélique, que c'est la diversité de ces parlers elle-même qui n'en constitue pas moins l'unité de cette « maison de l'être » qu'est le langage, comme le discernait encore un Jacques Berque<sup>14</sup>.

Sortie en gare de Lille Flandres sur le coup de vingt heures. Un contrôleur me demande mon titre de transport. Je le lui montre. C'est « au quai! » (je transcris l'anglais « OK »)<sup>15</sup> « C'est en ce moment même que Proust regarde ce qui a lieu, et non pas à son époque! C'est en ce moment même que Dante regarde notre époque, et non pas seulement son temps. »<sup>16</sup> C'est un de nos auteurs contemporains que je cite en guise de conclusion. Mais c'est Dante lui-même que j'entends: « car c'est le goût du sel qu'on trouve au pain d'autrui. »<sup>17</sup> Et c'est encore à Proust que je pense, pour en finir avec les miennes: « car la réalité originale d'un danger n'est perçue que dans cette chose nouvelle, irréductible à ce qu'on sait déjà, qui s'appelle une impression... »<sup>18</sup> ■

■ ALAIN QUÉVAL

Chargé de mission Gens du voyage, préfecture du Nord